

BIOCENTRE, Laboratoires d'Analyses

SARLAT
17, Av Général de Gaulle
05 53 59 03 02



BRIVE/BIOLAM19
27, Av JC Rivet
05 55 17 21 21

TERRASSON
6, Av Jules Ferry
05 53 50 00 07

BRIVE/BUFFIERE
16, Av Jean Jaurès
05 55 74 36 13

www.biocentre-labo.fr

Dr F CARCENAC, Dr G CARCENAC, Dr CARRERE, Dr DELORME, Me RIMPAULT, Dr PIET, DR LABROUSSE, Me BUFFIERE, Dr AFOLAYAN

SELARL BCLA au capital de 31 250 euros - RCS 301 352 1185 BERGERAC - Siège social : 17 Av. Général de Gaulle - 24 200 SARLAT

Contrôle des sérologies virales HIV, Ag HBs et Hépatite C par le laboratoire

La législation (Nomenclature des Actes de Biologie Médicale) est particulièrement stricte et précise pour la prise en charge de certaines sérologies virales par le laboratoire.

Ce document a pour but de préciser au(x) prescripteur(s) les différentes étapes menées par le biologiste médical en cas de sérologie positive.

Pour toute question, nous sommes à votre disposition.

Ag HBS : en cas d'antigène HBS positif

Un contrôle est effectué par séro-neutralisation sur le même prélèvement.

Si le résultat est confirmé, la recherche d'Ag HBs doit être contrôlée sur un second prélèvement.

Dépistage hépatite C : en cas de dépistage positif

Si le dépistage des anticorps anti-VHC positif : un contrôle doit être effectué par une autre méthode, sur un autre prélèvement.

Dépistage HIV : en cas de dépistage positif

En cas de positivité des résultats du dépistage HIV, une analyse de confirmation par Western Blot ou Immuno Blot est réalisée sur le même premier prélèvement dans un laboratoire spécialisé.

Lorsque le résultat de l'analyse de confirmation est positif, un nouveau test de dépistage est réalisé sur un second prélèvement.

NB : dans certains cas (cut-off faible ; suspicion d'infection récente), le biologiste pourra demander en plus une recherche d'antigène P24.

Une fois les résultats rendus, la prise en charge des patients doit se conformer aux bonnes pratiques et recommandations.